

laTégev^{al}
LA VOIE VERTE

CRÉTEIL
VALENTON
LIMEIL-BRÉVANNES
YERRES
VILLECRESNES
MAROLLES-EN-BRIE
MANDRES-LES-ROSES
SANTENY

RELIER LES HOMMES, LA VILLE ET LA NATURE

*Au sud-est de Paris, 20 kilomètres de biodiversité
et de loisirs réservés aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite*



@tegeval

CONTACTS PRESSE - LA TEGEVAL

ARKTIK - JULIE LEFEBVRE - 06 20 36 65 86 JULIE.LEFEBVRE@ARKTIK.FR

SMER - AURELIE BARBIER - 01 83 65 38 64 - CONTACT@LATEGEVAL.FR

SOMMAIRE

« BOUGER, RESPIRER, SE DIVERTIR »

LA TÉGÉVAL, UN PROJET PAYSAGER
ET ÉCOLOGIQUE D'ENVERGURE EN
ÎLE-DE-FRANCE
P 4

UN NOUVEAU TYPE DE SERVICES ET DE
MOBILITÉS DOUCES
P 5

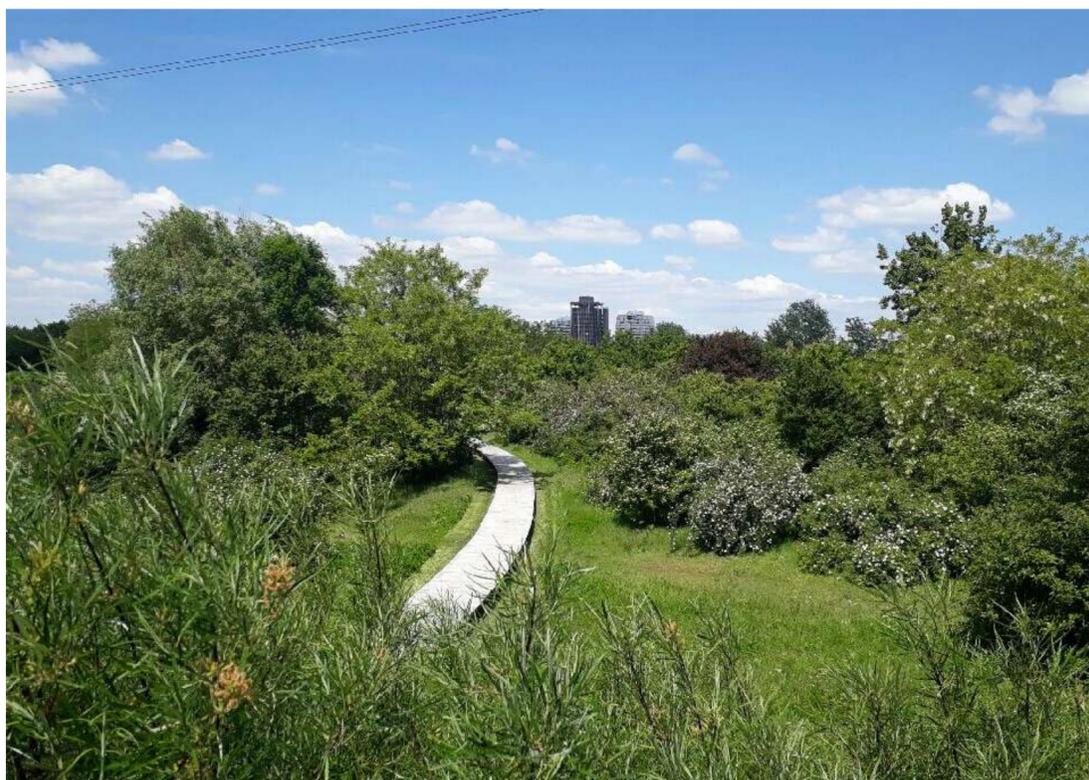
UNE VOIE VERTE AVEC DE NOUVELLES
IDÉES DE BALADE
P 6

LA NATURE, PREMIER PARTENAIRE DE
CETTE VOIE VERTE
P 8

UN PROJET MULTI ACTEURS VERTUEUX
P 11

INFORMATIONS PRATIQUES
P 13

WWW.LATEGEVAL.FR
FACEBOOK @TEGEVAL



Créteil © SMER La Tégéval

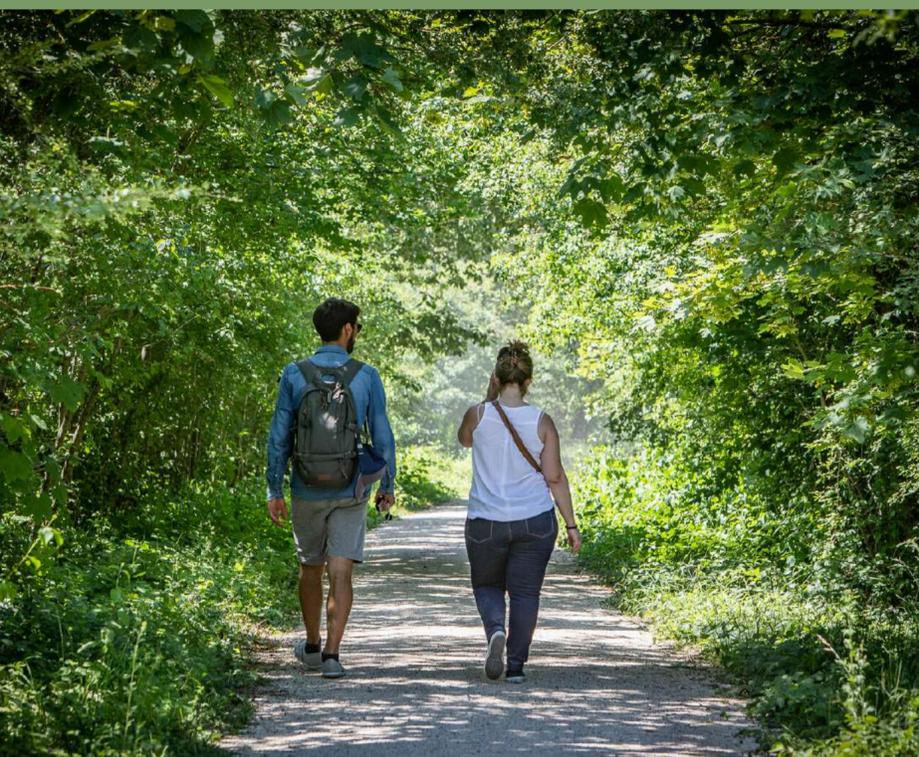
La Tégéval, voie verte de 20 kilomètres, préservée des voitures, et accessible depuis les transports en commun (métro, bus, Câble A) et le futur RER V, permet de découvrir et de traverser les paysages du sud-est parisien.

La Tégéval propose de nouvelles mobilités aux Franciliens qui souhaitent se promener à pied au sein d'une nature préservée, rejoindre la campagne et les forêts depuis Paris, et pour les riverains qui souhaitent se déplacer en vélo pour leurs trajets quotidiens. La Tégéval offre aussi aux personnes à mobilité réduite, un parcours adapté en pleine nature.

Traversant huit communes du sud-est parisien, de Créteil à Santeny, cette promenade relie des espaces verts, des lieux de loisirs et des sites remarquables : le Château de Grosbois, les forêts de la Grange et de Notre-Dame, l'ancienne voie ferrée Paris-Bastille, etc.

Dans sa partie urbaine, la Tégéval offre de nouveaux espaces publics, des passerelles pour des traversées sécurisées et des espaces pour des activités sportives et de détente. Elle s'inscrit dans le plan de développement des pistes cyclables en Île-de-France, notamment du RER Vélo.

Enfin, la Tégéval est un projet paysager ambitieux de renaturation à grande échelle. Elle compose avec la végétation existante et les paysages traversés : du plus urbain et péri-urbain, au plus champêtre et forestier.



CHIFFRES

LE TRACÉ

20 KILOMÈTRES REPARTIS
SUR 96 HECTARES
ET 25 MÈTRES DE LARGE, EN MOYENNE

TEMPS DE PARCOURS
A VÉLO - 2 À 3 HEURES
A PIED - 3 À 4 HEURES

8 COMMUNES, 2 DÉPARTEMENTS
90 000 HABITANTS DIRECTEMENT
CONCERNÉS

LES TRAVAUX

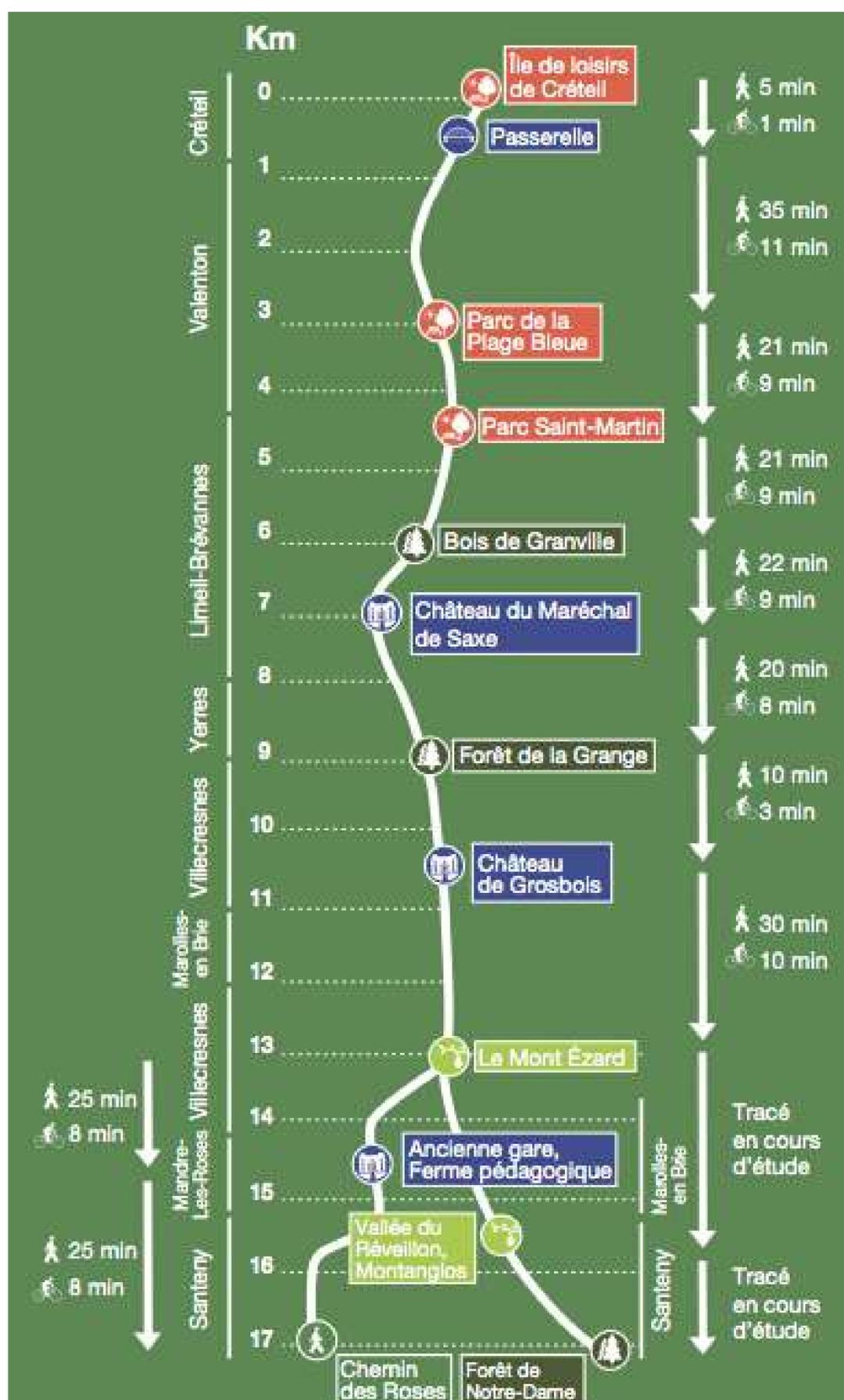
15 ANS DE TRAVAUX
2013 - 2028

BUDGET GLOBAL DES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT HORS FONCIER
60 MILLIONS € TTC
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE : 60%
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE : 40%

5 M€ D'ACQUISITIONS FONCIÈRES
PORTÉES PAR L'AGENCE DES ESPACES
VERTS DANS LE CADRE D'UN
PÉRIMÈTRE RÉGIONAL
D'INTERVENTION FONCIÈRE (PRIF)

LES COÛTS DE GESTION SONT PRIS EN
CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT DU
VAL-DE-MARNE (ESPACES VERTS) ET
LES COMMUNES (PROPRETÉ)

WWW.LATEGEVAL.FR
FACEBOOK @TEGEVAL





LA TÉGÉVAL, UN PROJET PAYSAGER ET ÉCOLOGIQUE D'ENVERGURE EN ÎLE-DE-FRANCE

La Tégéval est un projet paysager piloté par le Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation créé en 2008, par la Région Île-de-France, l'Agence des espaces verts et le Conseil départemental du Val-de-Marne, en partenariat avec les 8 villes traversées par le parcours : Créteil, Valenton, Limeil-Brevannes, Villecresnes, Yerres, Marolles-en-Brie, Mandres-les-Roses et Santeny.

En 2021, la Tégéval proposera une promenade de 20 kilomètres, reliée aux réseaux de transports franciliens, sur 25 mètres de large environ. Cette voie verte porte des enjeux forts en termes de mobilité, de lien social et de préservation de l'environnement. À l'origine, dans les années 90, la Tégéval est née d'une compensation de la ligne à grande vitesse de TGV, d'où son nom. Elle a permis au fil des ans de garder des espaces ouverts dans des territoires gagnés par l'urbanisation.

Ce projet paysager d'envergure, s'inscrivant dans le temps long et déclaré d'utilité publique, a eu pour ambition de valoriser les paysages franciliens, de « recoudre » un territoire marqué par les grandes infrastructures ferroviaires et routières, tout en laissant une grande place à la végétation et à la biodiversité.

La Tégéval a permis de créer de nouveaux milieux écologiques en ville, de faire évoluer les pratiques de gestion des espaces verts et naturels en collaboration avec les services des villes pour valoriser la biodiversité et les espaces naturels. Elle améliore le cadre de vie dans les espaces denses et protège les habitats naturels. Elle dessine une continuité entre les parcs, bois et espaces naturels qu'elle relie avec délicatesse. Elle offre des espaces publics à certains quartiers qui en étaient dépourvus comme à la Ballastière, à Limeil-Brevannes et Valenton. Elle permet de tester une approche commune et raisonnée de la nature en travaillant non pas contre mais avec la flore existante. Enfin et sur certaines zones, bien définies et non accessibles au public, elle laissera des espaces à des programmes de recherche de dépollution notamment par phytoremédiation*, pour offrir un jour peut-être une alternative au confinement des terres polluées. **En tout ce sont 96 hectares soit 960 000m² qui seront valorisés jusqu'en 2028 par le Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation avec le concours de l'Agence des espaces verts et du Département du Val-de-Marne.**

*Le terme phytoremédiation renvoie à une technique de dépollution basée sur les plantes et leurs interactions avec le sol et les micro organismes.





UN NOUVEAU TYPE DE SERVICES ET DE MOBILITÉS

La Tégéval offre de nouvelles possibilités de déplacement pour les Franciliens, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR). Elle complète le réseau des circulations douces existantes, voies cyclables, chemins, parcs, liaisons vertes. Elle crée des liaisons et des franchissements pour permettre aux piétons, cyclistes et PMR de se balader mais aussi de se déplacer quotidiennement et de rejoindre les transports en commun à l'abri des voitures : allées en site propre, traversées de routes sécurisées, passerelle sur la RN 406 entre Créteil et Valenton. Ainsi, la Tégéval rapproche les riverains des transports en commun vers le travail ou les loisirs : métro 8 (Pointe du Lac), RER A (Boissy-Saint-Léger), Bus n°393 Pompadour-Sucy-Bonneuil, Réseau bus STRAV, futur téléphérique « Câble A » (4 stations entre Créteil et Villeneuve-St-Georges) et futur RER V.

La signalétique réalisée avec et selon les souhaits des usagers, indique les temps de parcours à vélo et donne des indications naturalistes sur les espèces et les lieux à découvrir le long du tracé. La Tégéval répond ainsi à plusieurs attentes fortes des Franciliens :

- en reliant **les lieux de promenade** : parcs urbains, espaces naturels et liaisons existantes ou en projet (liaison verte du Réveillon et de l'Yerres, Chemin des roses).
- en permettant de faire du sport en plein air, de s'amuser et se détendre dans la nature avec des plaines de jeux, potagers et vergers partagés dans un écrin vert continu de 25 mètres de large environ.
- en invitant à la découverte de sites naturels et historiques et des différents paysages franciliens, sans parcourir des kilomètres, à la lisière de Paris.

Enfin, la Tégéval est intégrée au schéma départemental cyclable. Elle se connecte à d'autres axes cyclables pour rejoindre notamment, pour les mordus de la petite reine, à la véloroute "Scandibérique" sur les bords de Seine à Villeneuve-Saint-Georges et le Chemin des Roses en Seine-et-Marne. Les aménagements se poursuivront jusqu'en 2028.



« En zone urbaine, nous intervenons sur des lieux longtemps délaissés et maltraités, des friches ou parfois même d'anciennes décharges.

Il est temps de prendre soin de ces lieux, dont nous avons besoin.

Certains terrains étaient également en concurrence avec d'autres projets d'aménagement urbains. En outre, il a fallu convaincre de l'intérêt du projet dans les communes en pleine mutation urbaine mais aussi dans des communes plutôt rurales où les habitants ne manquent pas d'espaces verts ».

Gilles Duquenoy, ingénieur-paysagiste, chef de projet de la Tégéval à l'AEV





UNE VOIE VERTE AVEC DE NOUVELLES IDÉES DE BALADES

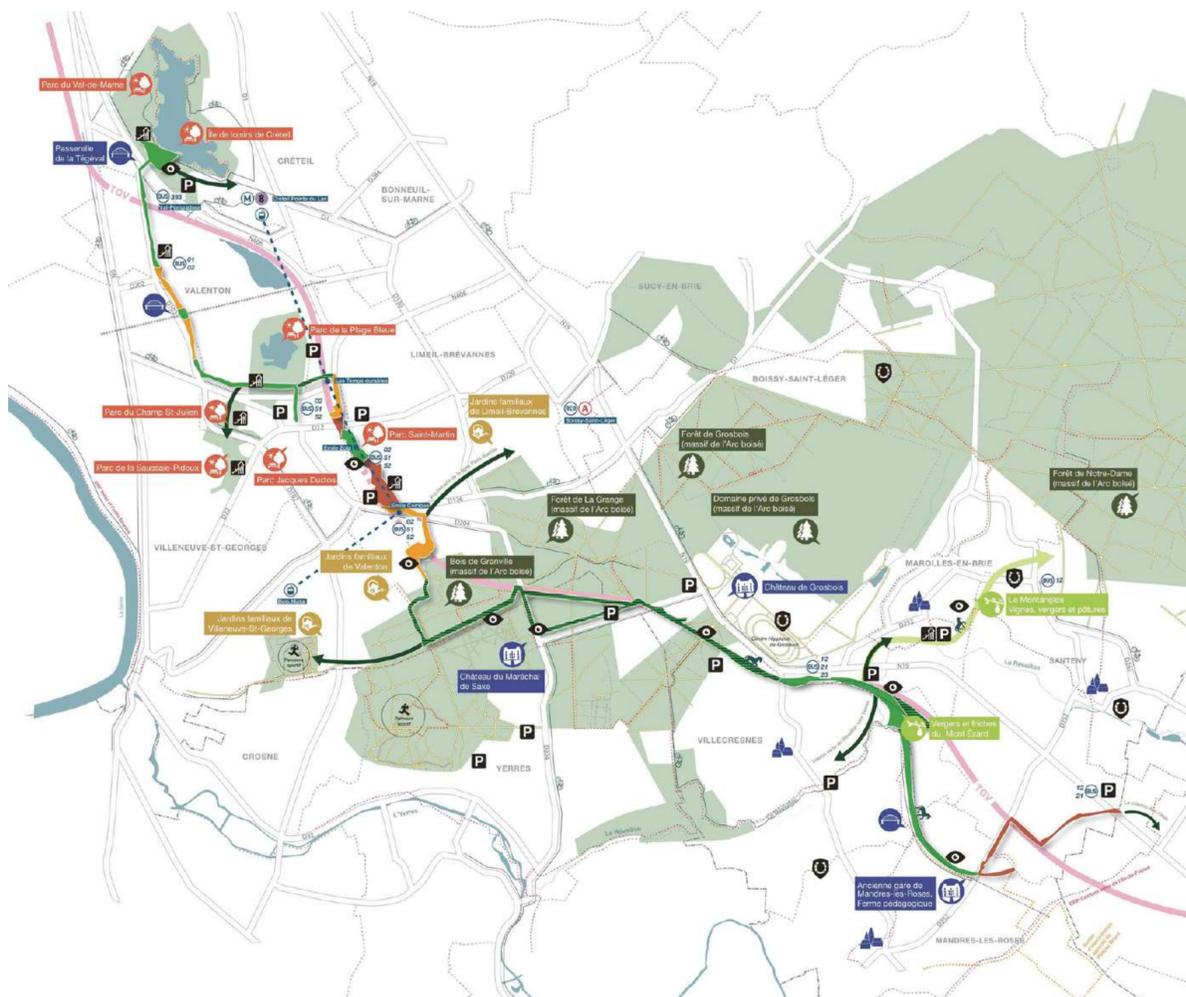
Dédiée aux piétons, cyclistes ou personnes à mobilité réduite, cette liaison verte offre de nouvelles perspectives aux citadins et des idées de balades originales aux Franciliens : l'Île-de-loisirs de Créteil, le Parc départemental de la Plage Bleue, la Forêt de la Grange, le Château du Maréchal de Saxe, l'ancienne Gare de Mandres-les-Roses et la voie ferrée Paris-Bastille.

L'occasion de s'arrêter en chemin pour profiter des jeux d'eau du Parc de la Plage Bleue, découvrir les haras du Château de Grosbois, se rafraîchir dans la piscine en plein air de Villecresnes, s'offrir une pause au restaurant du château du Maréchal de Saxe, dans les salons de thé et boulangeries qui jalonnent la balade ou tout simplement profiter d'un pique-nique dans l'herbe, dans le paysage de son choix.

De quelques heures à une journée, la balade sur La Tégéal alterne bords de lacs, villes, parcs urbains, chemins forestiers et paysages champêtres. L'arrivée du parcours est marquée par l'ancienne gare de Mandres-les-Roses, devenue une ferme pédagogique de 30 hectares qui abrite maraîchage et élevage d'animaux. Un projet de buvette sur place verra le jour, pour le plus grand bonheur des promeneurs.



« La Tégéal passe sur les anciens faisceaux ferroviaires du train des roses, qui était utilisé par les rosiéristes afin de livrer les fleurs à Paris »
Pierre-Jean Gravelle, président du SMER



1 Île des loisirs à Créteil

Véritable refuge pour la faune et la flore, l'île accueille les visiteurs toute l'année et propose de nombreuses activités nautiques.

Photo © Altivillus



2 Passerelle sur la RN 406

La passerelle offre un passage aux circulations douces dans un lieu jusqu'ici destiné à la voiture. Elle permet de rejoindre directement les transports (Métro, Tcsp) et les grands espaces verts.

Photo © Jorge Fidel Alvarez



6 Château du Maréchal de Saxe

Construit en 1617 par Charles Duret, il est la propriété de Maurice de Saxe, Maréchal de France, entre 1748 et 1750.

Inscrit aux monuments historiques en 1960, il est aujourd'hui le cadre d'un hôtel de prestige.

Photo © AEV



3 Plage-Bleue

Cet espace naturel sensible (ENS) de 40 hectares aux allures de *coin de vacances* promet des activités, du calme et de la découverte. Ce site abrite une réserve naturelle ornithologique.

Photo © AEV



7 Forêt de la Grange

Elle présente un fort intérêt écologique pour ses lisières, ses prairies et ses multiples mares : un patrimoine biologique précieux à explorer à pied.

Photo © Marianne Feraille



4 Parc Saint-Martin

D'abord dans un style « à la française » puis « romantique », ce parc orné d'arbres majestueux épouse les formes de la ville pour ouvrir des perspectives vers la plaine de Créteil et Paris.

Photo © Altivillus



5 Bois de Granville

Première étape de l'arc boisé, le Bois de Granville est un massif forestier représentant un site remarquable pour tous les visiteurs en quête d'une faune et d'une flore singulières.

Photo © Marianne Feraille



8 Château de Grosbois

Lieu d'exception, le domaine est célèbre de par son histoire et son activité dédiée à la discipline hippique. Son complexe sportif reconnu et son château sont accessibles au public.

Photo © AEV

9 Verger du Mont Ézard

Situé dans les coteaux de la vallée de Réveillon, ce verger traditionnel est à découvrir au cœur d'une mosaïque de milieux écologiques composée de prairies et d'espaces boisés.

Photo © AEV



10 Ancienne Gare de Mandres-Les-Roses

Depuis 1900, cette ancienne gare a vu défiler un drôle de train qui transportait les roses produites dans la Brie jusqu'à Bastille. Cette gare a aujourd'hui été reconvertie en ferme pédagogique.

Photo © AEV



11 Chemin des roses

Cette ancienne ligne de chemin de fer est aujourd'hui un chemin fleuri en mémoire des cargaisons de roses qui étaient acheminées vers la Bastille. Les promeneurs y admireront plusieurs variétés de rosiers.

Photo © AEV





LA NATURE, PREMIER PARTENAIRE DE CETTE VOIE VERTE

Pour le SMER, ce projet de renaturation à grande échelle est un laboratoire à ciel ouvert de gestion écologique et de son appropriation locale, dans les huit communes que la voie traverse. Chaque milieu a fait l'objet d'un diagnostic écologique et les aménagements visent des espèces différentes. Dans la partie rurale, la volonté est d'agir le plus légèrement possible sur le paysage, en élargissant les chemins existants.

La valorisation des milieux écologiques mise en place sur la Tégéal vise à conserver et même à développer la complémentarité des habitats présents dans les friches : développement de friches herbacées, de lisières à vocation de fruticées, maintien de zones pionnières, etc.

Pour limiter les terrassements et les plantations, des pratiques simples et respectueuses de l'environnement (sélection des espèces, taille...) accompagnent le développement spontané de la végétation. Cette démarche, inédite à une telle échelle, contribue à déployer une végétation locale, adaptée au territoire, à un coût optimal.

Le SMER la Tégéal intervient sur 3 axes principaux :

- **la biodiversité** : protection des habitats naturels et des continuités écologiques pour la faune et la flore locales (Gypsophile des murailles, Gentiane pneumonanthe, Bruyère à quatre angles, Pic noir, Engoulevent d'Europe, etc.).
- **les paysages** : amélioration du cadre de vie dans les espaces denses, valorisation des espaces naturels à la sortie des villes, réinstallation des potagers et vergers abandonnés (Limeil-Brévannes, Villecresnes, Santeny).
- **l'environnement** : abandon du désherbage chimique, économie d'eau, prairies hautes favorisant la biodiversité.



« Nous composons avec ce qui pousse, essayons juste de favoriser certaines espèces et d'en limiter d'autres envahissantes comme les ronces (...). Nous voulons être discrets, respecter et encourager la flore et la faune locales selon les dynamiques et cycles naturels des espèces végétales qui sont toujours en mouvement, en cours d'adaptation. Le chemin des promeneurs contournera ainsi les lieux les plus riches en biodiversité, pour ne pas les fragiliser ».

Gilles Duquenoy, ingénieur-paysagiste, chef de projet de la Tégéal à l'AEV



A OBSERVER SUR LA TÉGÉVAL

LES ESPECES

L'ORCHIDÉE FRELON, OPHRYS FRELON
(POINTE DU LAC, CRÉTEIL)

PIPISTRELLUS PIPISTRELLUS ET
AUTRES CHAUVE-SOURIS DE LA
FAMILLE DES VESPERTILIONIDÉS
(VAL-POMPADOUR, VALENTON)

BELLE-DAME, VANESSA CARDUI, UN
PAPILLON MIGRATEUR
COSMOPOLITE !

GENTIANA PNEUMONANTHE
(BOIS DE LA GRANGE, YERRES)

ENGOULEVENT D'EUROPE,
CAPRIMULGUS EUROPAEUS
(BOIS DE LA GRANGE, YERRES)

LA ROSE, CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE
PLANTÉE TOUT AU LONG DU TRACÉ

LES PASSERELLES

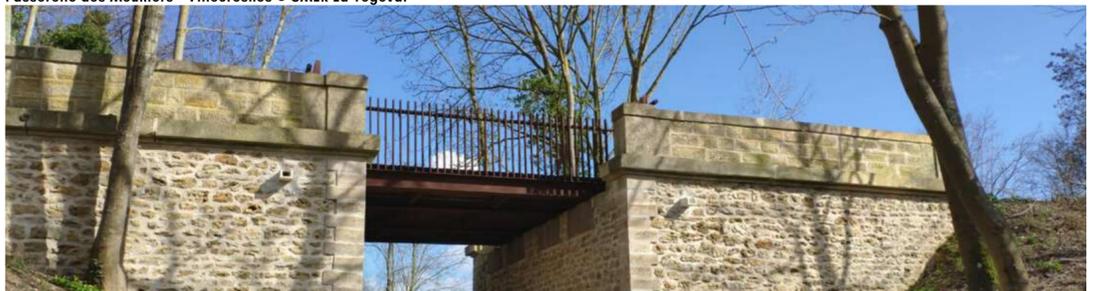
Les passerelles installées sur la Tégéval permettent aux piétons et cyclistes de franchir des voies auparavant infranchissables, ce qui rendait l'usage de la voiture indispensable. Moins longue que les autoroutes à vélos qui existent dans le nord de l'Europe mais signe architectural fort, **la passerelle conçue par Marc Mimram**, a été installée en juin 2016. Elle a facilité et sécurisé les déplacements « doux » de milliers de personnes. Cet aménagement s'inscrit dans la dynamique du Grand Paris pour améliorer l'accessibilité et l'attractivité des territoires, attractivité dont les paysages et espaces naturels sont une composante essentielle. Plus discrète, **la Passerelle des Meuniers** s'intègre dans le paysage boisé et champêtre de la fin du parcours et rappelle le passé historique de la mythique ligne du train des Roses.

Passerelle Marc Mimram ©SMER la Tégéval - Jorge Fidel Alvarez



Réalisant des ouvrages d'art et des infrastructures en France et à l'étranger, l'architecte Marc Mimram a conçu cette passerelle de 240 mètres de long et de 5 mètres de large. En courbe, légère et harmonieuse, elle permet aux usagers de relier la Pointe du Lac à Créteil au quartier Val Pompadour à Valenton. Pour l'architecte Marc Mimram « *L'unité de la grande courbe du tracé en plan est assurée grâce à l'unité de la superstructure qui varie au gré de la promenade, des deux franchissements principaux au-dessus des voies routières* ».

Passerelle des Meuniers - Villecresnes © SMER La Tégéval



La passerelle des Meuniers remplace aujourd'hui l'ouvrage ferré démolie par la Sncf lorsque la ligne Paris-Bastille / Verneuil-l'Etang a été désaffectée. L'objectif était de nettoyer et de réparer les maçonneries très bien conservées puis d'y installer un tablier métallique avec un platelage en bois. L'utilisation d'acier Corten autopatinable permet de respecter l'esprit de l'ouvrage historique et de s'intégrer dans le paysage boisé tout en garantissant un besoin d'entretien faible.

CONCOURS PHOTO

Alors que la Tégéval poursuit son chemin à travers l'Essonne et le Val-de-Marne, elle se dévoile cette année encore à travers un nouveau concours de photo amateur, gratuit et accessible à tous, du 1er juin au 13 septembre 2020 (dates sous réserve de modifications au vu du contexte).

L'objectif sera d'offrir aux participants un moment d'évasion au sein d'une nature préservée.

9 lauréats seront désignés parmi les 3 catégories suivantes :

- Catégorie 1 : partie urbaine de la Tégéval (de Créteil à Limeil-Brevannes)

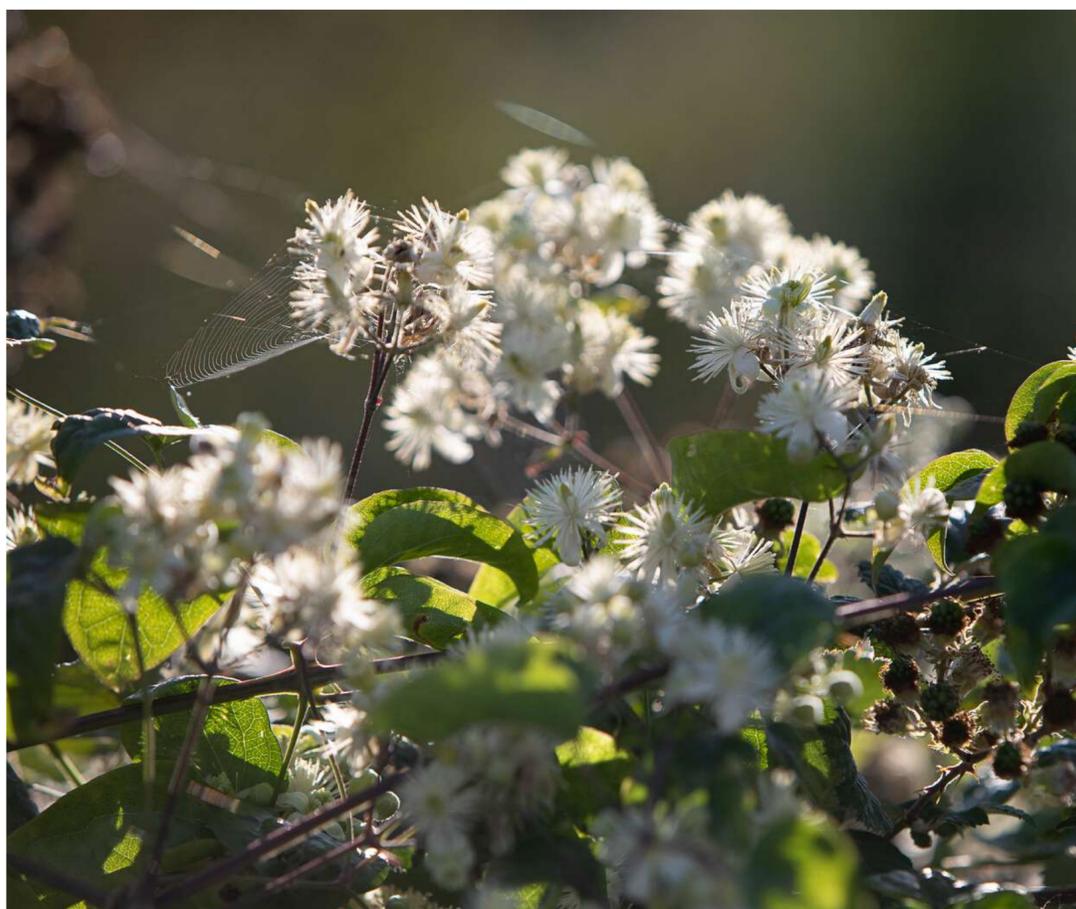
- Catégorie 2 : partie rurale de la Tégéval (de Yerres à Mandres-les-Roses)

- Catégorie 3 : prix du public, photos les plus « likées »

Modalités de participation sur www.tegeval.fr



© VIVACITÉS



SMER La Tégéval © Yann Monel



SMER La Tégéval © Yann Monel



UN PROJET MULTI-ACTEURS VERTUEUX

PILOTAGE

LE SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION (SMER) LA TÉGÉVAL

Le SMER associe la Région Île-de-France, l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Île-de-France et le Département du Val-de-Marne. Créé en 2008 pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet (études et travaux d'aménagement), il se compose de 20 élus régionaux et départementaux. Pierre-Jean Gravelle, Conseiller départemental, est Président du SMER. Une équipe de techniciens de l'Agence des espaces verts et du département du Val-de-Marne, pilotée par le chef de projet Gilles Duquenoy, est affectée au projet et assure son fonctionnement administratif et technique.

FINANCEMENT

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE VIA L'AGENCE DES ESPACES VERTS (AEV)

La Région Île-de-France est le premier financeur du projet (60 % de 60 M€ TTC). Dès 1995, son « Plan vert » a affirmé la nécessité d'un maillage du territoire par l'identification d'un réseau d'espaces linéaires naturels ou aménagés : les liaisons vertes. Il s'agissait de mettre en relation les espaces ouverts urbains et ruraux dans une logique de circulation douce. Radiale de premier plan par son étendue et par son intérêt urbain et écologique, la Tégéval constitue un élément significatif des stratégies environnementales régionales. La Région a confié la conduite des études et de l'aménagement ainsi que l'acquisition des terrains à l'Agence des espaces verts (AEV). Cette dernière est un établissement public régional dont les missions consistent à préserver, gérer, aménager et valoriser les espaces naturels de la région (forêts, sites écologiques, espaces agricoles).

www.iledefrance.fr / www.aev-iledefrance.fr

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Dans un département urbanisé comme le Val-de-Marne, qualité de vie et protection de l'environnement figurent parmi les préoccupations majeures du Conseil départemental. Il a engagé une politique forte en faveur des espaces naturels et du paysage, avec pour objectifs de renforcer l'offre pour les habitants, de mettre en place une véritable trame verte et de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers. Dans ce cadre, le Département porte deux projets de coulées vertes sur son territoire : la coulée verte Bièvre-Lilas et la Tégéval. Au-delà de son investissement financier dans la réalisation de cette dernière (40 % de 60 M€ TTC), il assurera la gestion horticole et l'entretien lourd de l'équipement. La gestion raisonnée et différenciée est assurée par les villes en appui des services du Département du Val-de-Marne. Le SMER a là un rôle de pédagogie sur ces pratiques de gestion différenciée pour harmoniser l'ensemble. www.valdemarne.fr

LE COMITÉ DE CONSULTATION DES VILLES (CCDV)

Il réunit les communes traversées par la Tégéval et leurs intercommunalités. Le SMER a souhaité un rôle participatif fort des élus locaux : recensement des besoins, gestion ultérieure, etc. En 2011, le Comité a approuvé le périmètre du projet, son programme d'aménagement et le recours à la Déclaration d'utilité publique. Il est réuni en plénière pour les sujets transversaux (programmation, enquête publique, mobilier, etc.).

Les villes ont été consultées à de nombreuses reprises sur la phase de conception de l'avant-projet entre 2008 et 2013 dans le cadre du comité de consultation pour définir les grandes lignes d'aménagement du parcours. Depuis, elles se réunissent régulièrement autour des grandes problématiques transversales notamment dernièrement pour le choix des associations qui ont été retenues pour animer la saison et leurs sites d'implantation. Le SMER travaille ensuite avec les services de chaque ville et les riverains pour des actions spécifiques (création et implantation de mobilier par les associations) ou pour assurer la gestion directe avec les riverains, les associations ou les comités de quartier (ex : chantier de création de jardins partagés et de vignes en 2018 à Limeil Brévannes). A la demande des communes, fortes de leur connaissance des sites, de la fréquentation ou de problématiques de gestion, le projet s'adapte et s'enrichit (ex : création d'un city stade et d'agrès pour les enfants au Val Pompadour).

Les communes auront en charge la propreté, le petit entretien du mobilier et la surveillance des sites.

LES ASSOCIATIONS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Associés à la réflexion sur l'aménagement et l'animation de la Tégéval, les acteurs locaux trouvent aussi dans les outils et actions de la Tégéval des supports de communication pour leurs propres activités.

Carte interactive des partenaires sur www.lategeval.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES A LA TÉGÉVAL

Métro ligne 8, Créteil-Pointe du Lac (le départ de la Tégéval, au niveau du parking Pompadour, est à 10 minutes à pied).

RER A Boissy-Saint-Léger, puis bus n° 23, arrêt Lieutenant-Dagorno, pour rejoindre le tronçon de Villecresnes (avenue Foreau).

RER D Créteil - Gare Pompadour, puis bus O1 et O2, arrêt Valenton - Val Pompadour, pour rejoindre le tronçon de Valenton

Parkings : Pointe du lac (Créteil), Bois de la Grange (Yerres)

TOUTES LES INFOS CARTES, ACTUALITÉS ET ACTIVITÉS SUR

www.tegeval.fr
www.facebook.com/tegeval
@tegeval

COORDONNEES DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET RÉALISATION

contact@lategeval.fr
01 83 65 38 64



SMER La Tégéval © Yann Monel



Parc-St-Martin_Limeil-Brevannes_©SMER la Tégéval



Château du Maréchal de Saxe ©SMER la Tégéval - Marianne Ferailles



SMER La Tégéval © Yann Monel